

REPUBLIQUE DU CAMEROUN  
Paix-Travail-Patrie

\*\*\*\*\*

REGION DU NORD

\*\*\*\*\*

DEPARTEMENT DU MAYO REY

\*\*\*\*\*

COMMUNE DE TCHOLLIRE

\*\*\*\*\*

REPUBLIC OF CAMEROON  
Peace-Work-Fatherland

\*\*\*\*\*

NORTH REGION

\*\*\*\*\*

MAYO REY DIVISION

\*\*\*\*\*

TCHOLLIRE COUNCIL

\*\*\*\*\*

## AVIS DE DEMANDE DE COTATION OUVERTE (DCO) EN PROCEDURE D'URGENCE

N° 09 /DCO/ COMMUNE DE TCHOLLIRE /SIGAMP/2026 DU 08/09/2026 RELATIF AUX  
TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE  
SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNES FONTAINES DANS LA LOCALITE DE SAKDJE,  
COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

PAYS : Cameroun

NOM DU PROJET : Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG)

N° Crédit: IDA N° 72130- CM

Code STEP:

1. Le Gouvernement du Cameroun a reçu un financement de la Banque mondiale pour financer le coût du Projet Gouvernance Locale et Communautés Résilientes (PROLOG). Dans le cadre de sa mise en œuvre, le PROLOG a signé une convention avec la Commune de TCHOLLIRE pour la réalisation des certains sous-projets de la commune. A cet effet, la Commune de TCHOLLIRE a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de cette convention pour effectuer les paiements prévus au titre du marché relatif aux travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10m3 + 4 bornes fontaines dans la localité de SAKDJE, commune de Tcholliré, département du Mayo-Rey, région du Nord.
2. La commune sollicite des offres fermées de la part des soumissionnaires éligibles et répondant aux qualifications requises pour fournir les travaux de Construction d'une mini adduction d'eau potable (forage+pompe solaire + château 10m3 + 4 bornes fontaines dans la localité de SAKDJE, commune de Tcholliré, département Mayo-Rey, région du Nord.

3. Le délai d'exécution des travaux est de quatre-vingt-dix (90) jours.
4. La procédure sera conduite par mise en concurrence nationale en recourant à une Demande de Cotations Ouverte (DCO) telle que définie dans le « Règlement de Passation des Marchés applicables aux Emprunteurs dans le cadre de Financement de Projets d'Investissement » de la Banque Mondiale, édition de Février 2025 et ouverte à tous les soumissionnaires tels que définis dans le Règlement de passation des marchés.
5. Les Soumissionnaires intéressés et éligibles peuvent obtenir des informations auprès du secrétariat de la commune et prendre connaissance gratuitement du Dossier de Demande de Cotations à l'adresse mentionnée ci-dessous du Lundi au Vendredi entre 9h et 15h.
6. Les offres devront être remises au SIGAMP de la Commune de TCHOLLIRE, sise ladite commune au plus tard le 06/10/2026 à 13heures précise. La soumission des offres par voie électronique ne sera pas autorisée. Toute offre arrivée après l'expiration du délai limite de remise des offres sera rejetée. Les offres seront ouvertes en présence des représentants des soumissionnaires dûment mandatés au lieu du dépôt susmentionné, le 06/10/2026 à 14heures précises.
7. Le Marché sera attribué à l'Entreprise qui satisfait aux exigences d'admissibilité conformément à la DC, qui offre le prix/s évalué le plus bas, qui offre une cotation techniquement conforme et qui garantit l'achèvement des travaux à la date spécifiée.
8. Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au secrétariat de la Commune de Tcholliré,
9. Les plis fermés devront porter la mention :

«DEMANDE DE COTATIONS OUVERTE N° 09 /DCO/ COMMUNE DE TCHOLLIRE/SIGAMP/2026 DU 08/09/2026 POUR LA CONSTRUCTION D'UNE MINI ADDUCTION D'EAU POTABLE (FORAGE+POMPE SOLAIRE + CHATEAU 10M3 + 4 BORNE FONTAINES DANS LA LOCALITE DE SAKDJE, COMMUNE DE TCHOLLIRE, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD»

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE D'OUVERTURE

TCHOLLIRE, le 08/09/2026

Le Maire de la Commune  
(Maire d'Ouvrage)

Ampliatiions :

- UCR PROLOG
- ARMP



*Lauren Ouydou*